



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2022
À 19H30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. FINANCES

- 3.1. Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023** - Adoption des prévisions budgétaires de la Ville de Boisbriand pour l'exercice financier 2023 prévoyant des revenus et des dépenses de 80 372 000 \$.
- 3.2. Programme d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025** - Adoption du Programme d'immobilisations de la Ville de Boisbriand pour les années financières 2023, 2024 et 2025 tel que soumis.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (portant sur le budget ou le programme triennal uniquement)

5. LEVÉE DE LA SÉANCE
